

## La France en crise

Konzept :

Prof. Dr. Alain J. LEMAITRE

Prof. Dr. Daniel JACOB

Alors que la France se trouve dans une période électorale déterminante qui concerne en deux mois la présidence de la République et l'Assemblée nationale, les débats de plus en plus passionnels qui traversent aujourd'hui la société française gravitent autour d'un modèle républicain qui trouve ses racines dans une histoire nationale. Ce modèle ne semble plus pouvoir répondre aux défis politiques, économiques et financiers, ou encore culturels qui se posent à l'heure actuelle.

Confrontée, comme les autres puissances, à la mondialisation, la France semble se fracturer de façon multiscalair sous l'effet de « la crise ».

Historiens, juristes, sociologues s'interrogent sur la spécificité de cette crise en France, ses réalités mais aussi ses représentations. Ils entendent ainsi contribuer à une réflexion sur la conception de la nation et l'identité française. Ils insistent sur l'impérieuse nécessité de refonder le système politique, remettant en question l'organisation des institutions de la Ve République. Ils analysent l'origine des poussées de la droite nationaliste en relation avec les mouvements internes de la société. Sans esquiver les peurs de la fragmentation sociale, du fondamentalisme religieux ou du communautarisme, ils questionnent les processus d'intégration de la jeunesse d'origine étrangère en France et en Allemagne. Enfin, alors que les démocraties tendent à se concentrer sur la production des richesses et la gestion des finances aux dépens de tout autre projet politique, ils s'interrogent sur la validité de modèles économiques étrangers.

Ils entendent redonner ainsi un sens aux idéaux et aux principes républicains.

*Ce cycle de conférences donné dans le cadre du Frankreich Zentrum bénéficie du soutien de NovaTris et du laboratoire CRESAT de l'université de Mulhouse, associée à l'université de Strasbourg.*

### Programme

- Mittwoch 26. April 2017

#### **La France et le repli identitaire : le mythe de l'identité nationale**

Alain J. LEMAITRE

Professeur d'histoire moderne

Université de Mulhouse, associée à l'université de Strasbourg

La nation française est le résultat d'une lente construction historique qui commence au Moyen Âge et se poursuit sans discontinuité jusqu'à la fin du XIXe siècle. Elle s'identifie depuis la Révolution française à la communauté de citoyens qui détiennent la souveraineté. Son identité se fonde en effet sur un ordre politique qui trouve son expression dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*. Le modèle républicain considère que tous les

individus jouissent des mêmes droits sans jamais se référer à leur appartenance culturelle d'origine. Il s'oppose en théorie au communautarisme.

A l'époque contemporaine, deux conceptions antagonistes de la nation s'affrontent. L'une se réfère au modèle républicain, la seconde se pose en doctrine d'exclusion. Le heurt de ces deux conceptions a marqué l'histoire française au XXe siècle. Le repli identitaire sinon la violence nationaliste, ou les revendications ethniques ou religieuses, qui progressent aujourd'hui renversent les modèles d'intégration et contribuent à détruire la démocratie.

On s'interrogera sur la fonction de cette identité nationale, rattachée à une tradition, objet d'une sacralisation, sur un ordre national qui se matérialise à travers des pratiques politiques, juridiques, économiques et prétend se confondre avec une identité culturelle par ses institutions et ses symboles ; et on rappellera que si l'identité nationale est une fiction, la nation définie comme une communauté de citoyens implique un principe de solidarité : c'est-à-dire l'aptitude à s'identifier à autrui et à se doter d'institutions qui devraient garantir les libertés individuelles et collectives.

•Donnerstag 4. Mai 2017

## **De la démocratie électorale à la démocratie constitutionnelle**

Dominique ROUSSEAU

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne,

Directeur de l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne.

Dans la typologie classique des systèmes politiques, il est admis, depuis Maurice Duverger, de distinguer trois catégories de démocratie : la démocratie présidentielle, la démocratie parlementaire et la démocratie semi-présidentielle. La première donne à un président de la République élu au suffrage universel le pouvoir de déterminer la politique du pays ; la deuxième donne ce pouvoir à un premier ministre appuyé sur la confiance des députés et responsable devant eux ; la troisième partage le pouvoir entre un président élu par le peuple et un premier ministre responsable devant l'Assemblée nationale, l'équilibre entre les deux têtes de l'Exécutif dépendant de la concordance ou non des majorités présidentielle et parlementaire.

Jusqu'à aujourd'hui, de révisions en révisions, de commissions en commissions y compris celle présidée par Claude Bartolone, les remèdes à la crise démocratique sont cherchés dans une de ces trois catégories : durée du mandat présidentiel, nombre d'assemblées parlementaires, mode d'élection des députés, ... Toutes propositions sympathiques mais qui relèvent du bricolage inspiré d'une pensée XIXème siècle ! Car elles ont pour unique objet de distribuer autrement les rôles entre les acteurs de la représentation politique alors que l'exigence contemporaine est d'ouvrir aux citoyens les chemins de la fabrique de la loi.

D'où la nécessité d'imaginer une nouvelle catégorie : la démocratie constitutionnelle. Sans doute, les autres formes de démocratie ont aussi une constitution mais elles n'en retiennent que la dimension institutionnelle, celle qui concerne l'organisation de la séparation des pouvoirs. La démocratie constitutionnelle est celle qui appelle à refonder le système politique sur « la garantie des droits » pour reprendre les mots qui, à l'article 16 de la Déclaration de 1789, définissent une constitution.

- Donnerstag 11. Mai 2017

### **La France et l'Allemagne et leur jeunesse d'ascendance étrangère : le cas des descendants de l'immigration turque**

Maïtena ARMAGNAGUE

Maître de conférences en sociologie à INS HEA,  
Université Paris Lumières

Les sociétés française et allemande sont agitées par des tensions politiques, souvent qualifiées "d'ethniques" ou "religieuses", relatives à leurs minorités. Chacune à leur manière, elles sont travaillées par les peurs de la fragmentation ethnique, de l'absence d'intégration, du fondamentalisme religieux et du communautarisme. Mais qu'en est-il vraiment ? Dans chacune de ces deux sociétés vieillissantes, ces questions se posent avec une acuité toute particulière en ce qui concerne la jeunesse des espaces relégués. Nous avons pris l'exemple de la jeunesse turque des deux côtés du Rhin, souvent qualifiée de « communautariste » dans les deux pays. Derrière des débats globalisants, notre travail met en évidence une jeunesse complexe. On y découvre une population dont l'expérience est bien plus structurée par les conjonctures interethniques, scolaires et surtout économiques locales et par des stratégies *ad hoc* de participation sociale que par les déterminants nationaux, politiques et institutionnels. A ce titre, le dynamisme économique de l'Allemagne apparaît comme le plus puissant vecteur d'une citoyenneté individualisée. On y apprend que la rue par exemple joue comme un aimant, provoquant éventuellement la marginalité mais aussi des solidarités communautaires ; c'est le cas aussi du système scolaire. Au fond, l'enquête révèle des dynamiques sociales inattendues, soulignant un écart entre les principes théoriques des « modèles » politiques et ce qu'ils produisent concrètement sur les jeunes des espaces urbains paupérisés. Ce travail renseigne quant aux modes de régulation sociale que l'Allemagne et la France mettent en œuvre vis-à-vis de jeunes d'ascendance étrangère et constitue ainsi une contribution à l'attention que devraient porter les politiques publiques de ces deux pays en la matière.

- Donnerstag 18. Mai 2017

### **L'ancrage du Front national dans le champ politique: cause ou conséquence de la crise en France?**

Sylvain CREPON

Maître de conférences en sociologie  
Université François Rabelais de Tours

Dès lors qu'elle succède à son père à la tête du Front national (FN) en 2011, Marine Le Pen s'évertue à mettre son parti sur la voie du pouvoir. En chassant les éléments jugés trop sulfureux, en s'efforçant d'attirer des membres de la technocratie ou de la société civile encore rétifs à le rejoindre, la nouvelle leader frontiste met en place une stratégie dite de « dédramatisation » et de « normalisation » censée élargir son audience et neutraliser la peur suscitée par son mouvement. Bien que payante sur le plan électoral, le FN est arrivé en tête lors des récentes élections européennes et au premier tour des régionales, cette stratégie ne lui a pas encore permis de conquérir des exécutifs locaux d'envergure.

À partir d'enquêtes de terrain menées depuis près de 20 ans au sein du Front national et d'une histoire des idées nationalistes, on retracera dans cette communication la généalogie de cette stratégie. Notre hypothèse est que celle-ci n'a pas une visée purement électoraliste, mais qu'elle correspond tout autant à une reconfiguration idéologique à l'œuvre dans la mouvance nationaliste française et européenne depuis maintenant près de 50 ans qu'à une crise de la représentation politique.

• Donnerstag 1. Juni 2017

## **Le discours politique de la crise en France et le « modèle allemand »**

Simon HUPFEL

Maître de conférences en sciences économiques

Université de Mulhouse, associée à l'université de Strasbourg

L'idée de cette communication est de montrer comment, au cours des trente dernières années marquées par une série de crises économiques aussi régulières que violentes, se sont articulés les éléments d'un discours sur la crise dans le débat politique français. Ce discours présente d'abord la France comme un pays particulièrement résistant aux chocs macroéconomiques, mais incapable de résorber le chômage de masse, en raison de la part importante de l'emploi public, des minima sociaux et de la relative rigidité du marché du travail.

Dans ce discours, l'Allemagne, ou plus exactement le modèle allemand, fait figure de contrepoint. Ce modèle, caractérisé par une flexibilité supérieure du marché du travail, un volontarisme industriel plus affirmé et une gestion rigoureuse des dépenses publiques et de la monnaie, lui aurait permis de retrouver une dynamique économique supérieure et de résoudre le problème du chômage. Cette admiration, bien présente dans le débat politique, est toutefois ambiguë. Elle est en effet toujours renvoyée à des défaillances profondes, comme celles de dépendre trop étroitement de ses exportations, d'un taux de natalité trop faible et surtout de mener des politiques non-coopératives au sein de l'Union européenne.

A travers l'examen de différents débats parlementaires et prises de positions gouvernementales, on tentera de montrer comment cette ambivalence se situe au cœur d'un langage politique qui structure profondément le débat français dans son ensemble. Plus précisément, il s'agira aussi de montrer comment ce langage renvoie à une analyse économique qui empêche de considérer la question des différences politico-institutionnelles, pourtant centrale dans les questions de politique européenne. Une telle analyse permettra finalement d'interroger les possibilités de sortie de ce discours politique qui imprègne le discours sur la crise en France, depuis les années 1970-1980.

\*\*\*